

CONSEIL DE QUARTIER MEUDON-LA-FORÊT

Compte rendu réunion #4 – jeudi 30 mai 2024

Présidence de séance : Laurent DUTHOIT et Audrey JENBACK-DESBRÉE, élus de quartier référents

Responsables administratifs : Jean-Marie BESSIN, directeur général adjoint urbanisme, grands projets et attractivité, Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe valorisation du patrimoine, Alain BASTIAN, directeur territorial GPSO, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Diana MLAZGOVA, chargée de missions participation citoyenne et concertation grands projets.

// Atelier budget participatif

Lors de l'appel à projets du budget participatif 2024, vingt projets ont été proposés pour Meudon-la-Forêt. Les conseillers passent en revue les propositions selon les critères de recevabilité du règlement, accompagnés par les responsables de la Ville :

- 6 sont jugés recevables ;
- 0 nécessitent d'être retravaillés ou fusionnés, en lien avec les porteurs de projets ;
- 14 ne sont pas recevables au regard du règlement.

Jusqu'au 20 septembre, les services de la Ville et de GPSO vont étudier juridiquement, techniquement et financièrement les projets.

Les services municipaux présenteront les conclusions de leurs études lors de la réunion de rentrée du Conseil de quartier prévue le 17 septembre 2024.

// Points d'actualité

ÉCOQUARTIER : ETAT D'AVANCEMENT

Les livraisons des résidences de l'écoquartier se poursuivent. Les dernières seront livrées dans le courant de l'été.

En parallèle, un restaurant italien, Fratelli Pastore, déjà implanté à Boulogne, et une brasserie vont prochainement s'implanter. D'autres projets sont à l'étude par la SODES, comme une laverie automatique, un restaurant Thaï et un salon de massage bien être. Malheureusement, le contexte économique actuel.

La place Simone Veil, aménagée par le promoteur de cette partie de l'écoquartier de Meudon-la-Forêt, est entrée dans le patrimoine de la commune depuis le 26 avril 2024 par acte notarial. Des travaux de végétalisation seront engagés d'ici début 2025. Les travaux d'aménagement du Parvis des Lumières vont toucher à leur fin dans les semaines à venir.

Enfin, une nouvelle contre-allée a été créée Avenue de Villacoublay, en face de la place Simone Veil. Elle représente 20 places de stationnement et sera située en zone bleue. La Ville a opté pour du stationnement gratuit de courte durée pour permettre aux gens de faire leurs courses plus facilement chez les commerçants de la place Simone Veil.

FÊTES DE QUARTIER

Le sous-groupe animation du Conseil de quartier souhaite organiser une fête place Simone Veil afin de créer une dynamique avec les commerçants et les habitants. La date du 28 juin 2024 a été retenue. Le budget du Conseil de quartier permettra de proposer quelques animations durant la soirée et l'organisation à mettre en place.

PROJET DE KIOSQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

Lors de la précédente réunion du Conseil de quartier, les services de la Ville avaient expliqué pourquoi le projet de kiosque à musique, lauréat du budget participatif 2022, ne pouvait pas être réalisé au parc du Tronchet. Le Conseil de quartier avait donné son feu vert pour étudier un projet de kiosque multi usages itinérant pour Meudon-la-Forêt.

Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, présente le projet étudié par ses équipes. Transportable et autonome en énergie solaire, il permet différents usages. Le kiosque devrait être opérationnel pour la fin de l'année 2024.

DÉRATISATION

Guillemette MATHIEU indique qu'une campagne massive de dératisation a été organisée en mai à Meudon-la-Forêt, coordonnée avec l'ensemble des bailleurs, GPSO et Seine Ouest Assainissement.

Laurent DUTHOIT précise que Meudon bénéficie du label Quartiers métropolitain d'innovation de la Métropole du Grand Paris. Avec ce dispositif, la Ville est accompagnée dans l'expérimentation d'innovations au service des habitants. La Mairie du 17^{ème} a récemment expérimenté une solution efficace de dératisation. Meudon va se renseigner sur la possibilité de mettre en place une expérimentation similaire.

COLLECTE DES DÉCHETS

Trois types de déchets sont collectés à Meudon-la-Forêt :

- La collecte des ordures ménagères (bac gris) : lundi, mercredi et vendredi
- La collecte des emballages et papier (bac jaune) : jeudi
- La collecte des déchets alimentaires (bac marron) : lundi et le jeudi

Jusqu'ici les déchets alimentaires étaient incinérés, représentant un non-sens écologique sachant qu'ils sont composés à 80% d'eau. Cette nouvelle collecte est donc particulièrement vertueuse pour l'environnement. Les Forestois ont déjà adopté ce nouveau tri dont chaque tournée de collecte représente plus de 2 tonnes de déchets.

MODERNISATION DU COMPLEXE SPORTIF RENÉ LEDUC

Le complexe sportif René Leduc a été construit dans les années 1960-1970. Le stade, les tribunes et le club house, ainsi que les terrains de tennis, désormais couverts, ont été modernisés ces dernières années. En revanche, la piscine et le gymnase, avec ses salles d'activités, datent des années 1960 et ne correspondent plus ni aux normes actuelles, ni aux attentes des Meudonnais. Ces bâtiments sont des passoires énergétiques. L'ensemble nécessite d'être modernisé et restructuré en profondeur.

Dans un premier temps, les clubs et les associations usagères, ainsi que le Conseil de quartier ont été associés à la définition des besoins. Depuis deux ans, la Ville a engagé des études techniques et financières. Compte tenu du coût d'un tel investissement, la Ville a été accompagnée par un cabinet d'avocats spécialisé qui a étudié toutes les possibilités contractuelles qui s'offraient à la commune pour ce projet.

Une procédure de marché de partenariat a été préconisée car ce type de contrat permet les financements privés (à ne pas confondre avec une privatisation car la Ville restera propriétaire). Le contrat de partenariat est très encadré juridiquement : une étude de soutenabilité budgétaire et une étude préalable ont été soumises au contrôle du Ministère des Finances et de la Direction générale des Finances publiques. Ces deux instances ont validé la capacité financière, technique et matérielle de la Ville de Meudon à engager le projet.

A ce stade, la Ville est en passe de s'adjoindre les services d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), des cabinets d'études spécialisées qui accompagneront dans la procédure. Les grandes lignes du projet pourraient être dévoilées en septembre 2024. Rien de très figé au stade du lancement du contrat de partenariat : les candidats à ce contrat de partenariat feront des propositions de programmation et d'exploitation partielle, conformes aux missions de service public des équipements.

// Questions / Réponses

- **Quand les bassins du mail Fernand Pouillon seront-ils mis en eau ?**
Des malversations importantes ont été constatées et un contentieux est en cours avec le constructeur.
- **Où en est le projet de réaménagement du centre commercial Joli Mai ?**
Avenue du Général de Gaulle, l'espace public appartenant à la copropriété a fait l'objet d'une rétrocession foncière à la Ville. Cela permet d'envisager le réaménagement de l'avenue. Cet axe figure dans le plan vélo de la Région Île de France : des études sont menées par Grand Paris Seine Ouest pour définir son implantation. Ces études seront prochainement présentées à la Ville. Une fois le scénario validé, une première tranche de travaux pourraient être réalisée à partir de 2025, une deuxième phase après 2026 n'étant pas à exclure.
- **Que va devenir l'espace vert derrière le parc de la Sauterelle ?**
La Ville étudie l'extension de l'aire de jeux du Mail.
- **Pourquoi ne pas développer une vraie offre durant les temps de centre de loisirs (autre que la garderie et du dessin non-encadré) ?**
Il est rappelé aux familles que le tarif de l'accueil périscolaire dépend de leur capacité financière. Pour pouvoir bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance. En cas d'inscription, l'engagement à participer aux activités scolaires doit être respecté.
- **Est-il possible d'engager des vacataires pour expliquer aux habitants à l'entrée des locaux poubelles comment trier ?**
Le fait d'engager des vacataires pour expliquer aux habitants la manière dont il faut trier représenterait un coût important pour la collectivité. Des campagnes de sensibilisation sont déjà mises en place. Il revient aussi aux copropriétés d'effectuer leur part du travail en s'assurant que les habitants soient respectueux du vivre ensemble.
- **Pourquoi n'y a-t-il pas de dépose minute à proximité de Monnet-Debussy et de La Ruche ?**
La demande de dépose minute à proximité de ces lieux a été transmise aux services concernés et à GPSO. Le sujet va être étudié lors de la prochaine réunion commune.
- **Est-il possible de rendre gratuite les trois premières heures de stationnement au parking UPCA ?**
La Ville a émis un avis défavorable concernant cette proposition, l'équilibre financier du parking étant déjà fragile.
- **Serait-il envisageable de faire une étude pour améliorer les connexions piétonnes de l'écoquartier ?**
GPSO va mener, à la demande de la Ville, une étude globale sur les circulations à Meudon-la-Forêt, une fois l'ensemble des immeubles de l'écoquartier livré.

// Prochaine réunion

- **Mardi 17 septembre à 19h** : réunion de travail #5

Meudon, le 31 mai